31 JANVIER 2022

CONSEIL D'ADMINISTRATION

DÉCISION PAR VOTE AFFIRMATIF

PROPOSITION DE RÉVISION DE L'ESPIG DU TCHAD

Référence	Décision
BOD/AV/2022/01-01	**Proposition de révision du financement pour la mise en œuvre du programme sectoriel de l'éducation en faveur du Tchad**: Le Conseil d'administration : 1. Notant que le financement pour la mise en œuvre du programme sectoriel de l'éducation en faveur du Tchad a été confronté à de multiples crises, notamment la pandémie de COVID en cours et la crise politique d'avril 2021 qui ont entraîné des retards dans l'obtention des résultats escomptés, approuve la révision matérielle proposée telle que présentée à l'annexe 1 BOD/AV/2022/01/DOC 01, y compris un report de la date de clôture du financement du 31 décembre 2022 au 31 décembre 2023 et une réaffectation budgétaire mineure.